



PROLONGEMENT

Athis-Mons > Juvisy-sur-Orge

AOÛT 2025

INFO TRAVAUX

Passage souterrain routier « Belle Étoile » - Phase 2

Le tram T7 circulera au centre de la RN7. Pour cela, il est nécessaire de supprimer le passage souterrain routier dit « Belle Étoile ».

En quoi consistent les travaux ?

Dans le cadre des travaux préparatoires du tram T7, différents passages souterrains routiers doivent être supprimés afin de permettre la circulation du tramway T7 sur la RN7. Le passage souterrain routier dit « Belle Étoile » doit être démoli et comblé. A la suite de la première phase travaux réalisée coté nord, les travaux se concentreront majoritairement coté sud. Pendant la démolition, des travaux de désamiantage seront également réalisés.

Combien de temps ces travaux vont-ils durer ?

Les travaux de démolition et comblement ont débuté en mai 2025 et s'achèveront en décembre 2025.

Les travaux ont lieu en journée, de 6h à 22h, hors week-end.

Qu'est-ce que cela change ?

• Pour les piétons :

- L'accès aux commerces et aux entrées de parking avoisinantes sera maintenu.
- Certains cheminements piétons seront temporairement déplacés.

• Pour les automobilistes :

- La circulation sur la RN7 sera remaniée dans les deux sens et l'accès au passage souterrain ne sera plus possible.
- La traversée du carrefour Belle Étoile sera maintenue sur toute la durée des travaux et sera légèrement modifiée à partir du 13 août.
- La circulation restera temporairement à 1 voie dans chaque sens de circulation aux abords des travaux. Restitution d'une partie de la voirie à partir de fin octobre 2025.
- Mise en impasse de l'avenue d'Alsace-Lorraine.

• Pour le stationnement :

- Certaines places de stationnement seront temporairement supprimées aux abords du passage souterrain routier.

• Pour les transports en commun :

- L'arrêt de bus « Belle Étoile » est maintenu dans les deux sens de circulation pendant toute la durée des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.

Voir plan au verso ➔

Le tram T7 et vous



tramway-t7.fr

 Tram T7
Prolongement



contact@
tramway-t7.fr



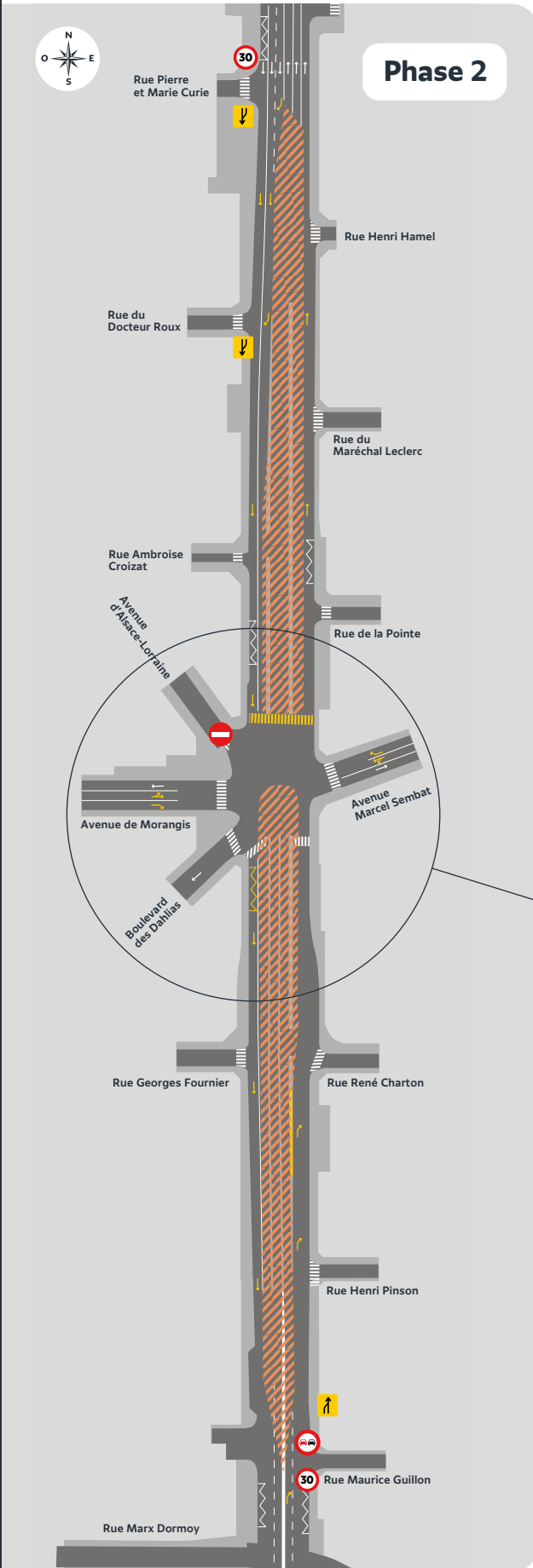
Contactez votre agent
de proximité
au 06 21 63 93 67



Scannez ce QR code
pour recevoir
les informations par SMS

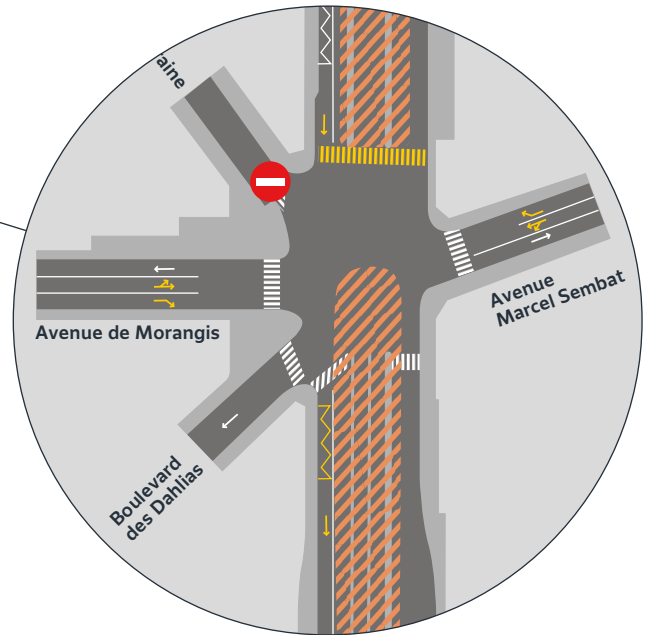
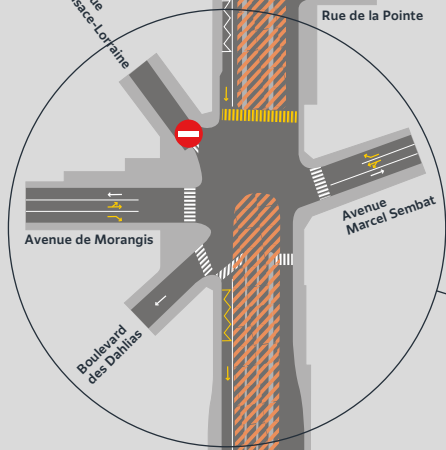


Phase 2



Le désamiantage des passages souterrains : un préalable à leur démolition

Un diagnostic a permis de détecter la présence d'amiante, notamment dans la peinture et les enduits. Celui-ci est non volatil, c'est-à-dire qu'il n'est pas présent dans l'air. Comme pour d'autres projets de lignes de transports en Île-de-France, le retrait de l'amiante sera assuré dans le strict respect de la réglementation et sous le contrôle des autorités : notamment, la zone de désamiantage sera protégée et isolée pour éviter tout risque vis-à-vis de l'environnement et des riverains. Les ouvriers seront munis d'équipements spécifiques avec des méthodologies adaptées et les déchets seront évacués sur des sites dédiés à cet effet. L'ensemble de ces mesures sont mises en place à travers un plan de retrait de l'amiante approuvé par l'inspection du travail.



Zone de travaux de la démolition du passage souterrain routier Belle Étoile

Sens de circulation des véhicules

Panneaux de circulation